

## PROCES-VERBAL

Objet :	Séance du Conseil d'établissement	N° 10
---------	-----------------------------------	-------

Date de la séance :	Mercredi 12 février 2025 à 19h30
Présent(e)s :	Maison Hugonin - Salle des Mousquetaires - La Tour-de-Peilz <u>Parents</u> : Kader Chalabi - Alejandra Egli - Yvan Kraehenbuehl <u>Société civile</u> : Sylvain Béné - Lene Dupertuis - Antoine Falconnier <u>Écoles</u> : Steve Barbosa - Hubert Olivier - Stéphanie Salvadore - Joëlle Spina <u>Autorités</u> : Vincent Bonvin - Margareta Brüssow - François Grognuz
Excusé(e)s :	<u>Parents</u> : Mathieu Rieder <u>Autorités</u> : Walter Steiner
Présidence :	Vincent Bonvin
Auteur :	Carole Dind

### Ordre du jour

1. Liste de présence
2. Ordre du jour et adoption
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 octobre 2024
4. Élection d'un représentant des milieux et des organisations concernés par la vie de l'établissement
5. Informations du Président
6. Informations de la Direction des écoles
  - Proposition : Demi-journée de congé accordé par le Conseil d'établissement
  - Cortège 2025 : état des lieux
7. Informations du quart Parents d'élèves
8. Divers et propositions individuelles

#### 1. Liste de présence

Chaque participant signe la liste de présence ; deux personnes sont excusées.

#### 2. Ordre du jour et adoption

Les objets suivants sont ajoutés au point 5 : décision prise par la Municipalité concernant le cortège et lettre des maîtres d'éducation physique concernant l'ouverture du portail du stade de Bel-Air.

L'ordre du jour n'appelant pas de commentaires, il est considéré comme adopté tel que complété.

#### 3. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 octobre 2024

Le procès-verbal de la séance du 9 octobre 2024 n'appelle pas de commentaires ; il est considéré comme adopté, avec remerciements à la secrétaire.



#### 4. Élection d'un représentant des milieux et des organisations concernés par la vie de l'établissement

M. Pierre-Henri Jan a annoncé sa démission du Conseil d'établissement. M. Antoine Falconnier, conseiller école-Famille, est présenté pour compléter le quart Société civile. L'intéressé présente en quelques mots son rôle, sa fonction et certains projets en cours.

Au vote, la désignation de M. Antoine Falconnier en tant que membre du quart Société civile est validée par acclamation.

#### 5. Informations du Président

*Cortège 2025* : La Municipalité a décidé d'accorder certains avantages aux enseignants pour le cortège 2025. Un apéritif leur sera offert, chaque enseignant qui participe au cortège recevra une bouteille de vin de la Commune, un sandwich et une facilité pour le parking à midi ; un carnet de bons pour les carrousels sera remis à chaque enseignant qui a des enfants. La Direction a lancé un sondage pour savoir si les enseignants sont d'accord de participer au cortège cette année. Seules 6 personnes ne souhaitent pas défiler. Un appel sera lancé aux enseignants qui voudraient donner un coup de main afin d'assurer le cortège.

*Demi-journée de congé accordé par le Conseil d'établissement* : Le Conseil d'établissement a la compétence d'accorder deux demi-journées de congé. L'idée est d'offrir une demi-journée de congé pour compenser le samedi lié au cortège. La proposition est de fixer ce demi-jour de congé le mercredi matin avant l'Ascension, comme cela se pratique déjà dans de nombreux collèges. Ce changement entraînera des conséquences pour les parents, notamment ceux qui travaillent, puisque l'établissement n'organise pas d'accueil pour les congés accordés par le Conseil d'établissement. **Après discussion, la proposition d'accorder une demi-journée de congé et de fixer celle-ci au mercredi matin qui précède l'Ascension est validée par 7 voix pour et 4 abstentions. Cette mesure sera mise en œuvre à partir de 2026.**

Le Conseil communal a validé la demande de crédit pour le remplacement de l'éclairage des bâtiments scolaires. Les travaux seront effectués pendant les vacances scolaires, en commençant par le site de Bel-Air. D'autres problèmes sont relevés dans ce collège (chauffage inexistant, manque d'eau chaude, radiateurs qui fuient, vitres cassées, etc.). Les enseignants sont invités à écrire au Président, qui relayera ces informations.

*Lettre des maîtres d'éducation physique* : Les maîtres d'éducation physique ont écrit une lettre pour s'opposer vigoureusement à l'ouverture du stade de Bel-Air par le portail qui donne sur l'avenue de la Perrausaz. La liste des arguments qui vont à l'encontre de cette mesure est lue en séance. Cette ouverture fait partie des mesures prioritaires du plan de mobilité scolaire et répond à un besoin de sécurisation des cheminements autour du collège Bel-Air. Les préoccupations des maîtres d'éducation physique sont légitimes et la question de la responsabilité est extrêmement importante. Ce changement doit être évalué dans le temps et certains aménagements seront sans doute nécessaires, ce d'autant plus que le site de Bel-Air va profondément évoluer dans le futur.

#### 6. Informations de la Direction des écoles

Pas d'autres informations à communiquer.

#### 7. Informations du quart Parents d'élèves

À la suite de la réunion organisée par le quart Parents sur le thème de la lutte contre le harcèlement, un document est remis à toutes les personnes présentes. Le but est de réfléchir à des mesures d'accompagnements ou de collaboration. Le Canton a choisi d'appliquer la méthode de préoccupation partagée (MPP), qui permet de réguler 80% des situations (10% se règlent toutes seules, 10% finissent dans les



mains de la justice). Un courrier est en voie de finalisation pour rendre plus visible ce qui se fait à l'école. La communication et la collaboration sont des objectifs transversaux du plan d'études romand. Les enseignants font de la prévention, mais ils ne peuvent pas se substituer aux parents. L'idée n'est pas de désavouer ce qui se fait déjà, mais de proposer des choses qui pourraient être complémentaires. Les parents d'élèves ont reçu un questionnaire au mois de novembre afin de savoir quelles sont leurs préoccupations par rapport à leurs enfants. Le harcèlement arrive en 3<sup>e</sup> position, derrière les écrans et les réseaux sociaux. La brochure en cours de réalisation donnera beaucoup de pistes aux parents. Le rôle du quart Parents est de relayer les préoccupations, pas de faire de la cogestion.

La question des couverts dans les cours d'école est récurrente. Un règlement cantonal prévoit qu'un certain pourcentage de la cour de récréation soit couvert, mais jusqu'à présent il n'y en a jamais eu ni à Bel-Air ni aux Marronniers et il n'est pas prévu de réaliser une structure provisoire à Bel-Air. La question sera reprise dans le cadre des travaux d'assainissement du bâtiment.

#### 8. Divers et propositions individuelles

La brochure « Être parent aujourd'hui » regroupera différents thèmes en lien avec le sondage effectué récemment. La version accessible en ligne contiendra des liens qui permettront d'accéder à toutes sortes d'informations et la version papier contiendra des QR codes. L'idée est de publier la brochure à la rentrée prochaine.

La Commune a mis en place un projet-pilote intitulé « Vers l'école », destiné aux parents allophones. Le but est de soulager les enseignantes de français intensif et de permettre aux élèves de mieux s'intégrer. Le projet démarrera après les vacances de Pâques et sera mené par des éducatrices de la petite enfance. En parallèle, l'association Français en Jeu animera un cours spécifique pour les parents.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h15.

<b>Prochaine séance</b>
<b>Date et heure : Mercredi 4 juin 2025 à 19h00, suivie d'un apéritif dînatoire</b>

#### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Président  
Vincent Bonvin

La Secrétaire  
Carole Dind

